



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ONCF : RESILIENCE FACE A LA PANDEMIE ET NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR L'AVENIR

**Rabat, Jeudi 29 Juillet 2021-** L'Office National des Chemins de Fer (ONCF) a tenu son Conseil d'Administration en mode visioconférence, sous la présidence de Monsieur Abdelkader AMARA, Ministre de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau. Les travaux de cette session ont été consacrés à l'approbation de l'arrêté des comptes 2020, à la présentation du projet de Contrat-Programme Etat-ONCF pour la période 2021-2026 ainsi que la présentation du projet de contribution au développement d'un écosystème industriel ferroviaire national.

En ouverture de la séance, Monsieur le Ministre a tenu à rappeler le contexte particulier dans lequel intervient ce conseil d'administration : notre pays poursuit sa lutte contre la propagation de la pandémie du Covid 19, tout en multipliant ses efforts pour réussir la large campagne de vaccination de la population, dans l'objectif d'atteindre l'immunité collective et accélérer la sortie de ce triste épisode pandémique.

Monsieur le Ministre a tenu à souligner que la crise sanitaire n'a pas manqué d'impacter lourdement les différents secteurs, dont celui des transports, de par les mesures préventives décrétées par notre pays pour stopper la propagation du virus, notamment en imposant la limitation de la mobilité des personnes. Le secteur ferroviaire n'a donc pas échappé à ces impacts et en a bien évidemment ressenti les effets.

Monsieur le Ministre a précisé, que malgré un contexte très peu favorable, l'ONCF a montré beaucoup de résilience, d'agilité et d'adaptabilité. **L'Office continue ainsi à s'engager sur la voie de la performance et de modernisation d'un secteur vital, amené à jouer pleinement tout son rôle dans la dynamique de développement socio-économique que connaît le Royaume, sous l'impulsion de la Vision Clairvoyante de Sa Majesté Le Roi, Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste.**

En prenant la parole, Monsieur Mohamed Rabie Khlie, Directeur Général de l'ONCF a tout d'abord tenu à préciser que face à cette conjoncture exceptionnelle, l'Office a su s'adapter, se dépasser et se mobiliser pour conforter davantage son positionnement en tant qu'épine dorsale de la mobilité durable.

Revenant sur les réalisations de 2020, le Directeur Général a souligné que les activités de l'ONCF avaient entamé l'année sur un trend remarquable de croissance, à deux chiffres, de l'ensemble de leurs indicateurs.

**Ainsi, sur la période du 1er Janvier au 15 Mars 2020, le chiffre d'affaires de l'activité Voyageurs avait connu une progression remarquable de +29% comparée à la même période en 2019**, avant de subir l'impact de la pandémie. Sur l'ensemble de l'année 2020, le trafic global s'est établi à 21,1 Millions de voyageurs avec un chiffre d'affaires de 803 Millions de Dirhams, en baisse de 52% par rapport à 2019. Par ailleurs, le taux de régularité des trains voyageurs, tous types confondus, était de 95% en amélioration de 3 pts par rapport à 2019.

Quant à l'activité fret et logistique ONCF, elle a su démontrer toute sa résilience grâce une organisation rigoureuse et adaptée au contexte. Dans ce cadre, tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés, dans le respect strict des normes sanitaires, pour assurer l'acheminement et l'approvisionnement entre autres, des produits de premières nécessités, vers les différentes régions du Royaume. C'est ainsi que **plus de 24,5 Millions de tonnes de marchandises ont été transportées durant l'année 2020, générant un chiffre d'affaires de 1,8 Milliard de DH contre 1,79 Milliard de DH en 2019.**

Grâce à cette résilience des activités fret et logistique, et malgré le recul du trafic Voyageurs, l'ONCF a pu enregistrer **un chiffre d'affaires global de 2,8 Milliards de DH avec une baisse limitée à -25% par rapport à 2019.** En consolidé, le chiffre d'affaires du groupe a atteint 3,1 Milliards de DH.

Par ailleurs, et pour atténuer l'impact de la crise sanitaire, l'ONCF a déployé un plan volontariste d'optimisation de ses charges. Au titre de l'année 2020, le total des charges d'exploitation (hors amortissements) s'est établi à 2,7 Milliards de DH en 2020 en baisse de 12% par rapport à 2019. **Ainsi, l'ONCF a pu dégager un niveau d'EBITDA positif de plus de 359 Millions de Dirhams en 2020 contre 995 Millions de Dirhams en 2019.**

**En terme d'investissement, l'ONCF a réalisé 1,8 Milliard de DH contre 2,2 Milliards de DH en 2019**, en se limitant à l'achèvement des opérations en cours et au stricts projets de maintien de la sécurité et de la qualité de service.

En ce qui concerne le projet de Contrat-Programme Etat-ONCF pour la période 2021-2026, Monsieur Khlie a rappelé qu'il s'agit d'un contrat qui acte les principes structurants de la réforme ferroviaire tels que définis dans le Protocole d'accord Etat-ONCF signé en Juillet 2019. Il cristallise ainsi l'engagement ferme des deux parties pour **la mise en place d'un nouveau modèle économique à même de pérenniser les performances réalisées par l'ONCF, et d'assurer le développement du réseau ferroviaire marocain dans un cadre optimal**, notamment en termes de financement et de synergies avec d'autres établissements et entreprises publics.

Monsieur le Directeur Général a précisé également que l'Office œuvre activement, en étroite collaboration avec les différentes parties prenantes, à **l'émergence d'un écosystème ferroviaire national à forte composante technologique, intégré autour d'opérateurs publics et privé structurants, créateur de valeur économique & sociale, compétitif et exportable.** Cette ambition de création d'un écosystème ferroviaire fera l'objet d'une convention à conclure prochainement avec les pouvoirs publics.

Avant de conclure, Monsieur Khlie a tenu à rappeler qu'indépendamment d'éléments conjoncturels, le transport ferroviaire national est voué à un bel avenir. **Les réalisations enregistrées au 1er semestre 2021 en témoignent et démontrent encore sa forte résilience avec une reprise déjà bien amorcée.**

A fin Juin 2021, l'ONCF a réalisé **un chiffre d'affaires de 1,6 Milliard de DH, soit déjà plus de 91% du niveau d'activité réalisé durant la même période en 2019.** Le niveau d'EBITDA est même en amélioration à 400 Millions de DH contre 332 Millions de DH au 1er semestre 2019. L'ONCF démontre ainsi son fort engagement sur la voie de la performance, au service d'une mobilité durable, inclusive et innovante.

A la fin de la séance, les membres du Conseil d'Administration ont félicité l'ensemble des collaborateurs de l'Office pour les efforts louables déployés pour l'atteinte des objectifs et la contribution effective à l'anticipation de la mobilité durable.

A l'issue de cette réunion, les membres du Conseil d'Administration ont adressé un message de fidélité et de loyauté à **Sa Majesté Le Roi Mohammed VI Que Dieu L'Assiste.**



# COMMUNICATION FINANCIÈRE

## Bilan social de l'ONCF au 31 Décembre 2020

ACTIF	Au 31/12/2020		Au 31/12/2019	
	BRUT	AMORT ET PROVIS	NET	NET
<b>IMMOBILISATION EN NON VALEURS</b>	<b>1 642 209 360,22</b>	<b>882 504 725,54</b>	<b>759 704 634,68</b>	<b>901 015 395,89</b>
- Frais préliminaires				
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 642 209 360,22	882 504 725,54	759 704 634,68	901 015 395,89
- Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORÉES</b>	<b>660 325 856,31</b>	<b>493 279 504,11</b>	<b>167 055 352,20</b>	<b>169 297 247,88</b>
- Immo. en recherche et développement	68 759 237,25	68 759 237,25		
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	483 117 609,25	340 265 795,88	152 851 814,37	154 096 826,62
- Fonds commercial	3 000 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00
- Autres immobilisations incorporeelles	95 448 968,81	84 245 470,98	11 203 497,83	12 200 421,26
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>85 123 944 075,96</b>	<b>23 302 298 005,20</b>	<b>61 821 646 070,76</b>	<b>62 118 074 854,60</b>
- Terrains	2 287 955 128,41	2 283 884,62	2 265 371 243,79	2 265 371 243,79
- Constructeurs	46 887 526 992,65	7 949 038 788,24	38 938 484 204,41	39 175 293 156,68
- Installations techniques matériel et outillage	15 383 200 885,33	5 543 631 987,50	9 839 468 897,83	9 776 524 894,38
- Matériel de transport	17 463 086 756,08	9 084 236 498,64	8 378 850 257,44	8 082 274 119,69
- Matériel ferroviaire moteur	4 189 054 888,39	2 585 980 241,00	1 583 074 647,39	884 509 889,25
- Matériel de croisière remorque	13 223 227 000,55	6 430 420 296,52	6 792 806 712,88	7 193 078 537,65
- Véhicules automobiles	70 884 803,39	67 835 962,02	2 968 841,37	4 035 712,79
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	603 260 771,34	500 659 379,32	102 601 392,02	132 758 148,89
- Autres immobilisations corporeelles	2 623 381,24	2 060 666,88	562 714,36	621 682,62
- Immobilisations corporeelles en cours	2 494 935 180,65		2 494 935 180,65	2 276 098 418,20
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>3 958 848 729,43</b>	<b>12 977 731,28</b>	<b>3 952 870 998,15</b>	<b>3 418 793 785,06</b>
- Titres immobilisés	3 790 686,58		3 790 686,58	3 790 686,58
- Autres créances financières	6 652 494 301,23	6 669 337,50	3 645 824 963,73	2 913 913 219,34
- Titres de participation	309 564 022,20	1 429 007,00	304 135 015,00	743 601 415,00
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF</b>	<b>54 088 854,13</b>		<b>54 038 854,13</b>	<b>152 891 955,06</b>
- Diminution des créances immobilisées	833 866,63		833 866,63	1 233 377,71
- Augmentation des dettes de financement	53 214 993,60		53 214 993,60	151 660 623,35
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILE</b>	<b>91 444 948 879,63</b>	<b>24 490 959 966,13</b>	<b>66 954 015 910,30</b>	<b>66 800 663 138,57</b>
<b>STOCKS</b>	<b>912 840,11</b>	<b>98 875 170,02</b>	<b>838 458 895,89</b>	<b>891 282 625,45</b>
- Marchandises	554 565,53		554 565,53	605 894,99
- Matières et fournitures consommables	837 114 113,53	79 316 314,46	757 797 805,07	787 122 256,26
- Produits en cours	125 959 22,22		50 231 256,26	50 231 256,26
- Produits intermédiaires, produits résiduels et produits finis	63 012 398,83	19 558 855,34	44 353 542,27	53 244 477,65
- Produits finis				
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 970 448 899,81</b>	<b>394 718 166,17</b>	<b>4 575 731 734,04</b>	<b>5 015 019 233,79</b>
- Fournisseurs, débiteurs, avances et acomptes	15 061 513,03	6 975 852,22	8 084 663,81	13 345 127,26
- Clients et comptes rattachés	89 403 689,55	176 476 719,96	715 536 972,59	601 704 712,55
- Personnel	5 078 207,24	553 325,08	4 524 882,16	4 462 041,41
- Etat	3 097 343 270,44		3 097 343 270,44	4 536 193 354,68
- Autres débiteurs	958 248 24,38	208 703 265,11	749 982 982,87	629 233 904,79
- Autres produits de l'actif	278 887,91		278 887,91	52 620 904,79
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT</b>	<b>51 929 942,50</b>		<b>51 929 942,50</b>	<b>51 929 942,50</b>
- ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	<b>2 699 617,16</b>		<b>2 699 617,16</b>	<b>1 263 701,47</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 962 415 536,98</b>	<b>491 585 317,19</b>	<b>5 468 830 106,79</b>	<b>6 279 416 793,21</b>
<b>RESSOURCES</b>	<b>77 818 282,26</b>	<b>204 478,00</b>	<b>77 746 806,85</b>	<b>1 148 916 306,96</b>
- Trésorerie	130 305,39	104 478,00	85 919,13	341 492,47
- Chèques et valeurs à encaisser	609 740 438,11		609 740 438,11	975 409 393,17
- Banques, T.G. et C.P.	117 680 469 39,35		117 680 469 39,35	179 099 245,32
- Cautionnements, avances et accredits				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>98 185 233 688,86</b>	<b>24 984 640 778,92</b>	<b>71 200 852 019,54</b>	<b>74 078 987 992,74</b>

## Compte de produits et charges social de l'ONCF au 31 Décembre 2020

	OPERATIONS		Totaux au	
	Progrès à l'exercice (1)	Exercices précédents (2)	31/12/2020 (3)	31/12/2019 (3) - (1) - (2)
<b>I - PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
- Produits de trafic	2 607 507 540,98	2 607 507 540,98	3 454 275 404,72	
- Voyages et bagages	803 049 641,19	803 049 641,19	1 660 468 019,58	
- Marchandises diverses	395 640 404,14	395 640 404,14	397 386 105,30	
- Industries Chimiques	113 675 307,36	113 675 307,36	110 248 133,52	
- Phosphates	1 295 147 188,79	1 295 147 188,79	1 282 552 786,27	
- Produits hors trafic	295 588 842,75	295 588 842,75	310 138 955,55	
- Variation des stocks de produits	- 8 529 718,43	- 8 529 718,43	19 273 943,44	
- Immobilisations produites pour soi-même	149 569 351,57	149 569 351,57	174 279 706,53	
- Autres produits d'exploitation	1 284 052,40	1 284 052,40	1 462 016,94	
- Reprises d'exploitation, transfert de charges	57 028 287,91	57 028 287,91	65 373 378,35	
<b>TOTAL I</b>	<b>3 012 448 237,18</b>	<b>3 012 448 237,18</b>	<b>4 014 862 885,46</b>	
<b>II - CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
- Achats enverdis de marchandises	125 577,17	125 577,17	305 762,90	
- Achats consommés de matières et fournitures stockées	254 376 793,40	254 376 793,40	254 012 123,24	
- Achats consommés de matières et fournitures non stockées	84 831 679,17	84 831 679,17	102 633 483,89	
- Achats de travaux, études et prestations de service	414 423 176,76	414 423 176,76	440 456 273,83	
- Energie de traction	316 098 840,71	316 098 840,71	458 582 744,65	
- Gazoil de traction	75 838 519,51	75 838 519,51	124 184 070,45	
- Électricité de traction	240 260 321,20	240 260 321,20	334 398 674,21	
- Autres charges extérieures	454 520 772,00	180,00	454 520 452,00	
- Personnel temporaire	2 847 772,60	2 847 772,60	2 011 022,20	
- Voyages et déplacements	38 083 963,23	38 083 963,23	50 088 163,17	
- Autres	413 588 536,37	180,00	569 733 055,87	
- Impôts et taxes	21 059 528,21	21 059 528,21	20 289 314,02	
- Charges de personnel	1 108 150 760,01	3 583,58	1 108 147 183,43	
- Alimentation du personnel	788 408 074,52	3 583,58	944 770 059,35	
- Charges sociales	179 609 609,49		179 609 609,49	
- Autres charges d'exploitation	19,30	19,30	1 788,15	
- Dotations d'exploitation	2 067 427 912,11	5 311 355,77	2 070 939 277,88	
- Autres	4 723 084 425,04	3 507 952,39	4 724 522 377,23	
<b>TOTAL II</b>	<b>4 723 084 425,04</b>	<b>3 507 952,39</b>	<b>4 723 084 425,04</b>	
<b>III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>- 1 044 756 455,44</b>	

	OPERATIONS		Totaux au	
	Progrès à l'exercice (1)	Exercices précédents (2)	31/12/2020 (3)	31/12/2019 (3) - (1) - (2)
<b>III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II) Report</b>			<b>- 1 712 074 340,65</b>	<b>- 1 034 756 455,44</b>
<b>IV - PRODUITS FINANCIERS</b>				
- Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	27 244 580,72	27 244 580,72	27 244 580,72	26 997 280,03
- Gains de change	19 773 258,84	19 773 258,84	19 773 258,84	20 000 969,50
- Intérêts et autres produits financiers	74 206 043,73	74 206 043,73	74 206 043,73	39 600 075,76
- Reprises financières, transferts de charges	640 543,79	640 543,79	2 035 445,40	
<b>TOTAL IV</b>	<b>121 664 427,08</b>	<b>121 664 427,08</b>	<b>131 664 427,08</b>	<b>109 607 326,29</b>
<b>V - CHARGES FINANCIÈRES</b>				
- Charges d'intérêts	1 210 640 794,34	1 210 640 794,34	1 208 442 759,92	
- Primes de change	31 019 817,70	31 019 817,70	31 019 817,70	34 280 672,43
- Autres charges financières			89 531 588,30	81 399 071,73
- Dotations financières				
<b>TOTAL V</b>	<b>1 241 660 582,04</b>	<b>1 241 660 582,04</b>	<b>1 289 994 158,22</b>	<b>1 244 488 807,31</b>
<b>VI - RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>- 1 167 996 154,96</b>	<b>- 1 134 821 480,02</b>
<b>VII - RESULTAT CIRCULANT (III + IV - V)</b>			<b>- 2 941 988 372,91</b>	<b>- 2 269 205 257,78</b>
<b>VIII - PRODUITS NON COURANTS</b>				
- Produits des cessions d'immobilisations	2 445 759 761,00	2 445 759 761,00	4 352 076,60	
- Reprises sur subventions d'investissement	295 426 653,52	295 426 653,52	427 547 345,18	
- Autres produits non courants	100 000 000,00	100 000 000,00	30 984 122,65	
- Reprises non courantes, transferts de charges	205 000 000,00	205 000 000,00	58 048,45	
<b>TOTAL VIII</b>	<b>2 870 086 973,61</b>	<b>2 870 086 973,61</b>	<b>4 629 941 589,89</b>	
<b>IX - CHARGES NON COURANTES</b>				
- Valeurs nettes d'amort. des immobilisations cédées	642 749,03	642 749,03	6 542 988,19	
- Autres charges non courantes	254 614 016,71	254 614 016,71	254 614 016,71	6 542 258,95
- Dotations non courantes	569 733 055,87	569 733 055,87	205 515 967,97	24 336 254,17
<b>TOTAL IX</b>	<b>1 027 702 821,61</b>	<b>1 027 702 821,61</b>	<b>2 664 500 502,11</b>	
<b>X - RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>1 862 284 067,28</b>	<b>196 440 985,38</b>
<b>XI - RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)</b>			<b>1 099 202 181,99</b>	<b>2 072 765 172,39</b>
- Impôts sur les résultats	14 822 134,00	14 822 134,00	14 822 134,00	19 419 993,00
<b>XII - RESULTAT NET (XI - XE)</b>			<b>1 114 024 315,99</b>	<b>2 092 345 165,20</b>
<b>XIII - TOTAL DES PRODUITS (III + IV + V + VI)</b>			<b>6 041 214 269,29</b>	<b>4 577 078 374,81</b>
<b>XIV - TOTAL DES CHARGES (II + VII + VIII + IX)</b>			<b>7 118 648 524,28</b>	<b>6 869 283 340,01</b>
<b>XV - RESULTAT NET</b>			<b>- 1 077 434 254,99</b>	<b>- 797 204 965,20</b>

## État des soldes de gestion social de l'ONCF au 31 Décembre 2020

	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
1 + Ventes de marchandises(en l'état)		
2 + Achats enverdis de marchandises	125 577,17	305 752,92
1 = MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	<b>- 125 577,17</b>	<b>- 305 752,92</b>
II + PRODUCTION DE L'EXERCICE	<b>2 954 135 856,87</b>	<b>3 957 967 091,07</b>
3 - Ventes de biens et services produits	2 813 096 225,73	3 764 411 441,10
4 - Variation des stocks de produits	- 8 529 718,43	19 273 943,44
5 - Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	149 569 351,57	174 279 706,53
III - CONSOMMATION DE L'EXERCICE	<b>1 524 250 942,24</b>	<b>1 878 416 672,32</b>
6 - Achats consommés de matières et fournitures	1 069 710 490,04	1 255 684 429,61
7 - Autres charges extérieures	454 520 452,20	622 732 242,71
IV = VALEUR AJOUTÉE	<b>1 429 759 337,46</b>	<b>2 079 244 665,83</b>
8 + Subventions d'exploitation		
9 - Impôts et taxes	21 059 528,21	22 790 314,02
10 - Charges de personnel	1 108 147 183,43	1 122 941 670,06
11 - Pour calculer ligne 24 ou ligne 25	300 552 626,82	928 512 681,75
V = EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E-B)	<b>300 552 626,82</b>	<b>928 512 681,75</b>
OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (B-E)		
11 + Autres produits d'exploitation	1 284 052,40	962 416,04
12 - Autres charges d'exploitation	19,30	1 758,15
13 + Reprises d'exploitation; transferts de charges	57 028 287,91	65 373 378,35
14 - Dotations d'exploitation	2 070 939 277,88	2 029 763



## COMMUNICATION FINANCIÈRE

**COOPERS AUDIT S.A**

83 avenue Hassan II  
20 100 Casablanca  
Maroc

Au Conseil d'Administration  
**L'Office National des Chemins de Fer**  
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal  
Rabat

**RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS**  
**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

**AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 22.856.318.450,06 MAD compte tenu d'une perte de 1.114.525.115,99 MAD. Ces états ont été établis par le management de l'Office dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Les comptes de TVA débiteurs totalisent un montant de l'ordre de 3.068 millions de dirhams dont 1.324 millions de dirhams de crédit de TVA au 31 décembre 2020. En l'absence de perspectives de récupération, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la recouvrabilité de cette créance.

Nous signalons par ailleurs, que le protocole d'accord signé entre l'ONCF et l'Etat en date du 13 novembre 2015, a fait l'objet d'un avenant en date du 14 juillet 2020 ayant pour objet la prise en charge par l'Etat du crédit de TVA détenu par l'ONCF cumulé jusqu'au 31 mai 2016 pour un montant de 1 528 millions de dirhams, ce qui a permis l'apurement d'une partie du crédit de TVA cumulé.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

**COOPERS AUDIT S.A**

expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires. En effet, ces valeurs reposent sur l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations importantes, notamment dans la détermination du coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Office ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Office.

### Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Le rapport financier annuel de l'ONCF peut être consulté sur le site web de l'ONCF à l'adresse suivante : <https://www.oncf.ma/fr/Voyageurs/Relation-client/Telechargements>



**COOPERS AUDIT S.A**

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que, comme mentionné dans l'état A2 de l'état des informations complémentaires (ETIC), et depuis le 31 décembre 2015, l'Office a dérogé aux principes et méthodes d'évaluation, tels que préconisés par le CGNC, relatifs à l'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en devises. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour perte de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de changes latents.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre le point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé que le point décrit ci-après constitue un point clé de l'audit qui doit être communiqué dans notre rapport.

Question clé de l'audit	Notre réponse
<p><b>Evaluation des immobilisations corporelles</b></p> <p>Au 31 décembre 2020, les immobilisations corporelles de l'office sont inscrites au bilan pour une valeur nette de MMAD 62.020, soit 85% du total des actifs de l'Office. Ces dernières comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, les terrains ainsi que les projets en cours.</p> <p>Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'ETIC, les investissements sont évalués :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en l'état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation.</li> <li>- A leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui-même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation.</li> </ul> <p>Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations corporelles comme un point clé de notre audit compte tenu de leur importance dans les états financiers annuels de l'Office et des méthodes utilisées dans la détermination de leurs valeurs et spécialement pour les terrains en</p>	<p>Nos travaux ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La prise de connaissance du processus mis en œuvre pour évaluer le coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires ;</li> <li>- La réalisation d'entretiens avec le management afin de comprendre et apprécier la conformité de la méthodologie d'évaluation avec les pratiques de la place, et la cohérence des hypothèses retenues avec les caractéristiques propres à chaque immobilisation et les données du marché ;</li> <li>- L'appréciation des mouvements d'immobilisations par un rapprochement avec les pièces justificatives ;</li> <li>- S'assurer de la correcte activation des projets en cours par un rapprochement avec les pièces justificatives ;</li> <li>- La revue analytique des immobilisations et leurs variations.</li> </ul>

**COOPERS AUDIT S.A**

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Office ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Office à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2021

Les Auditeurs Indépendants

FIDARC GRANT THORNTON

FIDARC GRANT THORNTON  
Members of the Grant Thornton  
International  
7-Bd. Driss Sijouï - Casablanca  
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 86 70

Faïçil MEKHOUAR  
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC  
Siège Social: 83 Avenue Hassan II  
Casablanca  
4:0522 42 11 90 - 05 22 29 86 70

Abdelaziz ALMECHATT  
Associé

Office National des Chemins de Fer – 8 Bis rue Abderrahmane El Ghafiki, Agdal 10 000 Rabat  
RC. 18721 – Tél : 0537 77 47 47 – Site Web : [www.oncf.ma](http://www.oncf.ma)



## COMMUNICATION FINANCIÈRE

### Situation des comptes consolidés du GROUPE ONCF au 31 Décembre 2020

#### Bilan Consolidé du Groupe ONCF au 31 Décembre 2020

En MDH

Bilan Actif	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	711,1	921,8
Immobilisations corporelles	62 235,2	62 953,8
Immobilisations financières	3 721,9	2 689,4
Titres MEE	170,0	170,7
Ecart de conversion actif	54,2	152,9
Impôts différés actifs	71,6	59,5
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>66 964,1</b>	<b>66 948,2</b>
Stocks	869,6	958,8
Créances d'exploitation	774,6	839,8
Créances diverses	3 842,9	5 113,8
Titres et valeurs de placement	149,1	151,9
<b>Actif circulant</b>	<b>5 636,3</b>	<b>7 064,4</b>
<b>Trésorerie Actif</b>	<b>850,5</b>	<b>1 293,6</b>
<b>Total Actif</b>	<b>73 450,9</b>	<b>75 306,2</b>

En MDH

Bilan Passif	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres Groupe	22 284,7	23 231,8
Capital social	37 724,8	37 724,8
Réserves Consolidées	- 14 493,0	- 12 481,6
Résultat net part groupe	- 947,1	- 2 011,4
Intérêts minoritaires	13,5	97,1
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>22 298,2</b>	<b>23 328,9</b>
Provisions pour risques et charges	166,9	135,7
Dettes financières	43 080,3	41 894,8
Ecart de conversion passif	782,9	462,0
<b>Passif Immobilisé</b>	<b>44 030,0</b>	<b>42 492,4</b>
Dettes d'exploitation	3 168,2	4 144,1
Autres dettes	1 921,2	2 516,3
Autres provisions pour risques et charges	39,2	51,3
<b>Passif Circulant</b>	<b>5 128,6</b>	<b>6 711,7</b>
<b>Trésorerie Passif</b>	<b>1 994,1</b>	<b>2 773,2</b>
<b>Total Passif</b>	<b>73 450,9</b>	<b>75 306,2</b>

#### Compte de produits et charges Consolidé du Groupe ONCF au 31 Décembre 2020

En MDH

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	3 102,5	4 737,3
Autres produits	193,9	246,4
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 296,4</b>	<b>4 983,7</b>
Achats revendus et consommés et autres charges d'exploitation	992,3	1 281,5
Autres charges externes	748,1	923,6
Impôts et taxes	25,4	32,1
Charges de personnel	1 295,2	1 446,6
Dotations d'exploitation	2 057,4	2 126,8
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>5 118,4</b>	<b>5 810,6</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 1 822,0</b>	<b>- 826,9</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>- 1 266,3</b>	<b>- 1 283,6</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>- 3 088,3</b>	<b>- 2 110,4</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>2 149,7</b>	<b>201,5</b>
<b>Résultat d'entreprise</b>	<b>- 938,6</b>	<b>- 1 909,0</b>
Impôt sur le résultat	2,1	45,6
Quote part des sociétés mises en équivalence	- 0,7	5,9
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>- 941,4</b>	<b>- 1 948,7</b>
Part du Groupe	- 947,1	- 2 011,4
Intérêts minoritaires	5,7	62,8

#### Tableau des flux de trésorerie Consolidé du Groupe ONCF au 31 Décembre 2020

RUBRIQUES	Au 31/12/2020
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	-
Résultat net des sociétés intégrées	- 941,4
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	-
Dotations & reprises d'exploitation	2 325,7
Variation des impôts différés	- 15,7
Plus-values de cessions, nettes	- 2 279,2
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0,7
Autres flux d'immobilisations	8,5
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	- 901,3
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 1 432,4
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>- 2 333,7</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	-
Acquisition d'immobilisations	- 2 044,5
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	1,1
Variation de périmètre de consolidation	106,6
Cession de titres consolidés	2 422,5
Autres variations d'immobilisation	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>485,7</b>
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 0,7
Diminution des immobilisations financières	-
Augmentation des immobilisations financières	- 100,4
Augmentation des Dettes de Financement	4 447,3
Remboursements d'emprunts	- 2 588,2
Dotations en capital de l'Etat ou augmentation de capital	426,0
Variation des intérêts minoritaires, des titres MEE et des réserves consolidées	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>2 184,0</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>336,0</b>
Trésorerie d'ouverture	- 1 479,6
Trésorerie de clôture	- 1 143,6

#### Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31/12/2020

En Millions de dirhams

	Capital	Réserves et résultat consolidés	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêt minoritaire	Total capitaux propres
<b>Au 1er janvier 2019</b>	37 724,8	- 12 481,6	25 243,2	34,9	25 278,1
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur	-	-	-	-	-
<b>Montants retraités à l'ouverture</b>	<b>37 724,8</b>	<b>- 12 481,6</b>	<b>25 243,2</b>	<b>34,9</b>	<b>25 278,1</b>
<b>Variation des capitaux propres</b>					
Résultat de l'exercice	-	- 2 011,4	- 2 011,4	62,8	- 1 948,7
<b>Résultat global total de l'année</b>	<b>-</b>	<b>- 2 011,4</b>	<b>- 2 011,4</b>	<b>62,8</b>	<b>- 1 948,7</b>
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	0,6	0,6
Dotations en capital	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>37 724,8</b>	<b>- 14 493,0</b>	<b>23 231,8</b>	<b>97,1</b>	<b>23 328,9</b>
<b>Au 1er janvier 2020</b>	<b>37 724,8</b>	<b>- 14 493,0</b>	<b>23 231,8</b>	<b>97,1</b>	<b>23 328,9</b>
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur	-	-	-	-	-
<b>Montants retraités à l'ouverture</b>	<b>37 724,8</b>	<b>- 14 493,0</b>	<b>23 231,8</b>	<b>97,1</b>	<b>23 328,9</b>
<b>Variation des capitaux propres</b>					
Résultat de l'exercice	-	- 947,1	- 947,1	5,7	- 941,4
<b>Résultat global total de l'année</b>	<b>-</b>	<b>- 947,1</b>	<b>- 947,1</b>	<b>5,7</b>	<b>- 941,4</b>
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	0,7	0,7
Dotations en capital	-	-	-	-	-
Sortie de périmètre	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>88,3</b>	<b>88,3</b>
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>37 724,8</b>	<b>- 15 440,1</b>	<b>22 284,7</b>	<b>13,5</b>	<b>22 298,2</b>

#### Périmètre de consolidation au 31/12/2020

	31/12/2020		
	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode
<b>Office National des Chemins de Fer</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>Mère</b>
Société SUPRATOURS	100,00	100,00	Intégration Globale
Société SUPRATOURS TRAVEL	100,00	100,00	Intégration Globale
Société INFRAWAY-MAROC	100,00	100,00	Intégration Globale
Société Marocaine des Transports Rapides	93,06	93,06	Intégration Globale
Société des Basaltes Marocains	77,50	77,50	Intégration Globale
Société Marocaine de Maintenance des Rames à Grande	60,00	60,00	Intégration Globale
Institut de Formation Ferroviaire	50,00	50,00	Intégration proportionnelle
Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes	24,99	24,99	Mise en Equivalence
Société Chérienne de matériel Industriel et Ferroviaire	19,96	19,96	Mise en Equivalence



# COMMUNICATION FINANCIÈRE

## COOPERS AUDIT S.A

63, avenue Hassan II  
20 100 Casablanca  
Maroc

Au Conseil d'Administration de  
**L'Office National des Chemins de Fer**  
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal  
Rabat



7, Boulevard Driss Slaoui  
20 160 Casablanca  
Maroc

## COOPERS AUDIT S.A



### Observation

Comme mentionné dans l'état des informations complémentaires consolidé, et depuis le 31 décembre 2015, l'Office a dérogé aux principes et méthodes d'évaluation, tels que préconisés par le CGNC, relatifs à l'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en devises. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour perte de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de changes latents.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Outre le point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé que le point décrit ci-après constitue un point clé de l'audit qui doit être communiqué dans notre rapport.

## RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés ci-joints de l'Office National des Chemins de Fer et de ses filiales « Groupe ONCF », qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 22.298 millions de dirhams compte tenu d'une perte consolidée de 941 millions de dirhams. Ces états ont été établis par le management de l'Office dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Office National des Chemins de Fer et de ses filiales « Groupe ONCF » au 31 décembre 2020, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Les comptes de TVA débiteurs de l'ONCF totalisent un montant de l'ordre de 3.068 millions de dirhams dont 1.324 millions de dirhams de crédit de TVA au 31 décembre 2020. En l'absence de perspectives de récupération, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la recouvrabilité de cette créance.

Nous signalons par ailleurs, que le protocole d'accord signé entre l'ONCF et l'Etat en date du 13 novembre 2015, a fait l'objet d'un avenant en date du 14 juillet 2020 ayant pour objet la prise en charge par l'Etat du crédit de TVA débeté par l'ONCF cumulé jusqu'au 31 mai 2016 pour un montant de 1.528 millions de dirhams, ce qui a permis l'apurement d'une partie du crédit de TVA cumulé.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## COOPERS AUDIT S.A



d'amortissements des infrastructures ferroviaires. En effet, ces valeurs reposent sur l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations importantes, notamment dans la détermination du coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires.

Question clé de l'audit	Notre réponse
<b>Evaluation des immobilisations corporelles</b> Au 31 décembre 2020, les immobilisations corporelles du Groupe ONCF sont inscrites au bilan pour une valeur nette de MMAD 62.235, soit 85% du total des actifs du Groupe. Ces dernières comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, les terrains ainsi que les projets en cours. Comme indiqué dans la note « Méthodes d'évaluation » de l'ETIC, les investissements sont évalués : - A leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en l'état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation. - A leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui-même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation. Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations corporelles comme un point clé de notre audit compte tenu de leur importance dans les états financiers annuels du Groupe et des méthodes utilisées dans la détermination de leurs valeurs et spécialement pour les terrains en expropriation, ainsi que les durées	Nos travaux ont principalement consisté à : - La prise de connaissance du processus mis en œuvre pour évaluer le coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires ; - La réalisation d'entretiens avec le management afin de comprendre et apprécier la conformité de la méthodologie d'évaluation avec les pratiques de la place, et la cohérence des hypothèses retenues avec les caractéristiques propres à chaque immobilisation et les données du marché ; - L'appréciation des mouvements d'immobilisations par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - S'assurer de la correcte activation des projets en cours par un rapprochement avec les pièces justificatives ; - La revue analytique des immobilisations et leurs variations.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

## COOPERS AUDIT S.A



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2021

### Les Auditeurs Indépendants

FIDAROC GRANT THORNTON



COOPERS AUDIT MAROC S.A

